

Image not found or type unknown



Suite décès locataire que dois-je faire des meubles et effets per

Par **Acha**, le **03/07/2013** à **10:44**

Je suis propriétaire d'une maison dont je loué à titre gratuit un appartement. Cette personne est décédée il y a plus d'un an et nous avons toujours en notre possession ses meubles et effets personnels. L'affaire est suivie par un notaire qui fait une recherche d'héritier en belgique et malgré plusieurs appels téléphonique au notaire je n'arrive pas à savoir ce que je dois faire de tout ses biens.
Merci de votre réponse.